

Dans le secteur privé, les bureaux fonctionnent le matin de 8 h à 12 h 30 et l'après-midi de 15 h ou 16 h à 19 h, du samedi au mercredi. Le jeudi, ils sont ouverts le matin seulement. Les discussions d'affaires peuvent se prolonger jusqu'au soir.

Durant le mois du Ramadan, les heures d'ouverture des bureaux sont grandement réduites. Il est recommandé aux hommes d'affaires de ne pas se rendre dans la région à moins d'avoir des contacts bien établis et d'être sûrs de pouvoir les rencontrer. Le mois du Ramadan varie d'une année à l'autre. En outre, durant les mois chauds de l'été, c'est l'exode des ressortissants et des expatriés qui prennent des vacances à l'étranger.

Correspondance

On peut correspondre en anglais avec la plupart des organismes commerciaux. En cas de transaction avec des hauts fonctionnaires gouvernementaux, il est utile et courtois de faire traduire la correspondance en arabe. La même chose s'applique aux brochures, à la documentation commerciale et aux cartes de visites. Tous les établissements commerciaux ont le télex et l'utilisent pour une grande partie de leurs communications.

Représentation

Toute vente de marchandise, que ce soit au secteur public ou au secteur privé, doit être effectuée par l'entremise d'un représentant ou d'un distributeur ressortissant de l'État en question ou d'une société de propriété locale. Dans le cas de la vente de services de consultation, cela n'est pas nécessaire. Toutefois, en pratique, il peut être difficile d'obtenir des contrats autrement.

On ne saurait trop souligner l'importance de choisir le partenaire « idéal ». Il est vivement recommandé d'examiner soigneusement les antécédents, l'influence et les capacités de plusieurs représentants ou distributeurs avant d'en choisir un. À noter que les représentants ou distributeurs se montrent rarement aussi insistants qu'en Amérique du Nord. De même, beaucoup d'entre eux n'ont pas la compétence technique